# Compte-rendu du Conseil Municipal Du 8 Juin 2021 à 20 h

### Présents:

Robert VIELFAURE, Christelle AYMES, Florence BARBUT, Mélanie FANGIER, Guy IMBERT, Barbara LALAUZE, Marie LEMAIRE, Eliane TARALLO

Pouvoir: Jacques ANATOLE à Robert VIELFAURE

Absents: Michel GAROT, Guénolé DINON

A été élue Secrétaire de séance : E. TARALLO

## 1. Délibération : PLUI

Il faut 6 ans pour élaborer et mettre en place un PLUI. Les avantages sont que l'urbanisme est réfléchi à l'échelle territoriale, les moyens et les compétences sont mutualisés et il y a une solidarité entre les communes. Rocher n'a pas d'enjeu car plus besoin de construction. Une réunion a eu lieu au Val de Ligne; les 10 communes présentes étaient favorables et Largentière absente, plutôt favorable également.

#### Voté à l'unanimité

# **Questions et communications diverses**

### Journal municipal

La publication est prévue pour fin juillet.

Suite à l'idée de « baptiser » la nouvelle aire de jeu, un en-quart sera fait dans le journal pour appeler les Rochérois à proposer un nom. Les propositions seront à faire par écrit, par mail ou auprès de la Secrétaire de Mairie.

Jeudi 3 juin, le Président et les Conseillers Départementaux ont été reçus devant la mairie et ont rencontrés quelques Rochérois. Le devenir de l'hôpital a bien sûr été la question majeure : Pour l'instant après rencontre avec le Directeur de l'ARS et le Directeur de l'hôpital rien n'est fait.

Vendredi 11 juin Mme Courtial et M. Guillemin d'Ardèche Génération 7 rencontreront les élus devant la Mairie.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie pour 2 vitraux cassés à l'église.

L'ouverture de la nouvelle aire de jeu se fera en début de semaine prochaine.

Pour la construction du garage, les sondages sols ont été faits par l'entreprise Georges Terrassement. Les travaux commenceront début septembre pour une fin prévue en février 2022.